



APPEL DE CANDIDATURES EXTERNES

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA – NIVEAU 1

Le Département de géologie et de génie géologique de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval sollicite des candidatures pour des Chaires de recherche du Canada CRSNG de niveau 1.

Le Département sollicite en particulier des candidatures dans les domaines suivants :

- la géotechnique et la géo-ingénierie, plus particulièrement en analyse de risques et mouvements de terrain dans les milieux naturels et aménagés.

Programme des CRC

Les chaires de niveau 1 sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de sept ans et renouvelable une fois, sont d'une valeur de 200 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire.

Le Programme des CRC est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les candidates et candidats doivent démontrer un apport différentiel important comparativement à des chercheuses ou chercheurs œuvrant dans le même domaine à l'international (niveau 1). Cet apport différentiel se définit, entre autres, par :

- un dossier de publication supérieur à la moyenne du groupe de référence;
- la supervision d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs. La diversité et l'inclusion des étudiantes, étudiants et du personnel de recherche seront valorisées;
- un financement supérieur à la moyenne du groupe de référence;
- la présence de collaborations (publications, financement de recherche, activités de partage de connaissances) à l'échelle internationale;
- un nombre d'activités de partage des connaissances supérieur à la moyenne du groupe de référence: par exemple, la réalisation d'activités diversifiées, telles que la présence à des colloques scientifiques, des entrevues à la radio, la diffusion de leurs résultats de recherche tant dans les journaux scientifiques que dans les grands quotidiens, le partage avec des communautés de pratique, etc.;
- le leadership se traduisant par le fait que la personne candidate est l'un des principaux artisans de l'essor et du partage des connaissances dans son domaine d'expertise

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de

minorités ethniques, de personnes des communautés 2ELGBTQI+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs;
- du mentorat par des pairs;
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe;
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint, pour les professeures et professeurs provenant de l'international;
- une exemption d'impôts (sous certaines conditions).

L'Université Laval a publié en novembre 2020 une mise à jour de son [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) (PDF) en vue d'accroître la représentativité, aux postes de titulaires de CRC au sein de notre institution, des personnes issues des quatre groupes désignés, à savoir les femmes et les personnes de la diversité de genre, les personnes en situation de handicap, les Autochtones, et les personnes appartenant à une minorité visible.

L'Université Laval a fait des progrès importants pour combler les écarts de représentation parmi ses titulaires de CRC. Des efforts supplémentaires demeurent requis pour atteindre les cibles de représentation des échéances 2025, 2027 et 2029. Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter les pages web dédiées à l'EDI ainsi que celles du Programme des CRC.

Admissibilité

Les personnes candidates à une chaire de niveau 1 doivent détenir un statut de professeur titulaire ou être sur le point de l'obtenir. Si elles sont issues d'un autre secteur que le secteur universitaire, les personnes candidates doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommées à ce niveau.

Interruption de carrière, circonstances particulières et mesures d'adaptation

L'Université Laval reconnaît que les interruptions ou ralentissements de carrière (ex. congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé ou formation clinique) ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature. De plus, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, notamment en matière d'accessibilité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec M. Patrice Bouchard, à Patrice.Bouchard@fsg.ulaval.ca.

Description du poste

- Enseignement et encadrement aux trois cycles universitaires.
- Recherche et mise en valeur des résultats de la recherche de façon non exclusive dans les domaines mentionnés plus haut.
- Participation aux activités pédagogiques et administratives de l'unité et de la faculté.
- Participation à des activités externes de nature universitaire contribuant au rayonnement du Département, de la faculté et de l'Université.

Critères de sélection

- Détenir un doctorat en génie géologique, géo-ingénierie, géologie, sciences de la terre ou dans une discipline pertinente au domaine de recherche visé par ce poste.
- La personne sélectionnée devra aussi être membre d'un ordre professionnel en ingénierie au Canada, ou être éligible et s'engager à en devenir membre.
- Pertinence de la formation scientifique et de l'expérience par rapport au domaine identifié;
- Aptitudes démontrées pour conduire des recherches de niveau universitaire au niveau requis des personnes titulaires de CRC de niveau #1
- Aptitudes démontrées ou potentiel à l'enseignement universitaire aux trois cycles, à l'encadrement des personnes étudiantes aux cycles supérieurs, et à l'engagement à l'innovation pédagogique
- Potentiel ou engagement démontré au service à la collectivité
- Capacité de communication et d'intégration dans le contexte francophone de l'institution dans un délai raisonnable.
- Adéquation du potentiel professionnel avec les compétences clés nécessaires à l'exercice de la fonction professorale :
 - Analyse, capacité de synthèse et jugement
 - Créativité et innovation
 - Savoir communiquer
 - Habiletés relationnelles et ouverture
 - Savoir travailler en équipe et avec ses partenaires
 - Autonomie et sens des responsabilités
 - Sens de l'éthique et du devoir
 - Encadrement des personnes

Processus de sélection

Après un premier examen des dossiers reçus, les personnes retenues seront invitées à une journée d'entrevue. Ces personnes devront faire une prestation d'enseignement, présenter leur programmation de recherche et participer à une entrevue structurée sur les compétences recherchées. Elles rencontreront aussi les membres de la communauté départementale.

La personne choisie par le département de géologie et de génie géologique sur la base des critères de sélection identifiés ci-haut devra ensuite franchir avec succès une évaluation au VRRCI, une sélection et ordonnancement à la Faculté des sciences et de génie (FSG), une deuxième sélection interne au VRRCI, et une évaluation par le Programme de CRC.

Consultez les avis de concours de l'Université Laval pour les [CRC du CRSNG de niveau 1](#) pour avoir les informations détaillées sur les étapes et échéancier du concours, ainsi que les critères d'évaluation des étapes subséquentes à la sélection du département.

Pour en savoir plus sur le programme des CRC et les critères d'admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#) .

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature complet comprend

- Une lettre de présentation
- Un curriculum vitæ en format PDF. Il s'agit du CV des CRC et les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF), [gabarit Word](#) pour la partie 1 du CV.
- Une description du programme de recherche (maximum 6 pages) et de l'effet structurant (maximum 1 page) en format PDF. Les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF).
- Le [Formulaire d'auto-identification de l'ULaval](#) (PDF)

Date limite de réception des dossiers de candidature

Les personnes intéressées doivent transmettre leur dossier complet ainsi que les noms et adresses de trois personnes de référence à la direction de la Faculté des sciences et de génie à l'adresse doyen@fsg.ulaval.ca.

Les dossiers de candidature seront acceptés jusqu'au 30 septembre 2024.